

Plan 12 – Visites sans rendez-vous et restaurant ouvert

PLAN DE PROTECTION PANDEMIE

Visites (plan 12)

L'objectif	<p>Permettre aux résidents de voir leurs familles ou proches en limitant les risques de contamination.</p> <p>Les personnes venant en visite ne doivent présenter aucun symptôme infectieux.</p>
Autorisation de visites	<p>Elles sont autorisées et soumises à des règles strictes.</p> <p>En cas de non-respect des mesures mises en place, la direction se réserve le droit de refuser la visite ou de la restreindre à l'espace restaurant.</p>
Les conditions    	<p>Visites autorisées tous les jours de la semaine y.c. week-end</p> <p>Désinfection des mains</p> <p>Port du masque chirurgical obligatoire partout sauf :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En chambre (aération et distanciation recommandées) - A table au restaurant (sauf pour déplacements) - Au jardin (distanciation recommandée) <p>Durée illimitée.</p> <p>Après la visite, les visiteurs s'engagent à prendre contact avec le Foyer Bethel si apparition de symptômes infectieux.</p>
Sorties des résidents	<p>Autorisées tous les jours de la semaine y.c. le week-end.</p>
Lieux des visites	<p>Libre au sein de l'établissement avec port du masque</p>
Le restaurant <i>« Belle époque »</i>	<p>5 tables disponibles pour partager un repas sous réservation au 022/879.87.62</p> <p>Port du masque obligatoire pour les déplacements</p>